



GARDOUCH ACTUALITES

DATES A RETENIR

Samedi 2 février

Foot : GOC 1 - Castelnaud, 20h30

Samedi 9 février

Foot : GOC 2 - Revel US 3, 20h30

Dimanche 10 février

Repas du troisième âge
12 h00, salle polyvalente

Dimanche 17 février

Loto de l'AFR
14h00, salle polyvalente

Samedi 23 février

Soirée théâtre : 21h00 salle polyvalente
« La balade des planches » par le Cube
Théâtre de Villeneuve-la-Comptal
Foot : GOC 2—les Pradettes

Samedi 2 mars

Foot : GOC 1 - Fonsegrives U2, 20h30

Samedi 16 mars

Foot : GOC 1 - Le Plan AS 1, 20h30
GOC 2 - Beauguy FC 2, 18h30

Samedi 23 mars

Accueil d'un groupe folklorique ukrainien par Europall, 16h00, salle polyvalente

Samedi 14 avril

Foot : GOC 1 - le Plan, 20h30

Samedi 21 avril

Foot : GOC 1 - Montaudran, 20h30
GOC 2 - Pibrac, 18h30

Mercredi 1^o mai

7^{ème} Ronde du muguet à pied, à cheval et en VTT, départ place F. Mitterrand à partir de 9h00

LA FONTAINE DE PEMEJA : un peu d'histoire

A partir d'un puits qui se trouvait à l'emplacement de la Fontaine, ont été entrepris en 1935, des travaux destinés à alimenter divers points en eau potable. Ce puits est donc devenu le bassin de captage et une station de pompage.



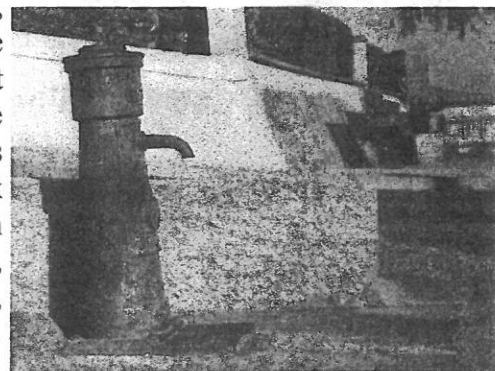
La canalisation, elle, installée en 1936, partait de là, remontait jusqu'au Monument aux Morts derrière lequel se situait un réservoir encore existant aujourd'hui. Entre ces deux points, nous trouvons une arrivée d'eau dans la cour de l'école,

au presbytère, ainsi qu'une borne fontaine au pied du Monument aux Morts.

Le principe était le suivant : on pompait l'eau du puits à l'aide d'un moteur électrique alimenté par le transformateur situé plus haut. L'eau remontait alors par la canalisation et allait remplir le réservoir. De cette façon, les riverains pouvaient se ravitailler aux différents points cités précédemment.

Qui veillait à la bonne marche de l'installation ? L'instituteur, qui était le plus proche et cela a été ensuite confié au garde champêtre. Lorsque le réservoir était tari, à chaque arrivée d'eau, des voix s'élevaient " N'y a pas mai d'aigua !!!". Il fallait donc actionner le moteur de remplissage.

En 1939, une deuxième canalisation était installée. Raccordée à hauteur du presbytère, elle descendait jusqu'à la Vierge où une nouvelle borne fontaine était mise en place. Cette même année, la pompe de Péméja placée en 1936 dans l'angle de l'impasse a été remplacée par une bouche d'incendie. Pour mémoire, deux autres puits existaient dans le village, situés au poids public et route de Nailloux face à la Place de la Liberté. Par la suite, les Syndicats Intercommunaux d'adduction d'eau se sont mis en place et l'installation, fonctionnelle jusqu'à environ 1955, est tombée peu à peu en désuétude.



Naissances

CHAUBET	Paul	1 janvier
GUILLERME	Chloë	8 janvier
PILLET	Julia	17 janvier
CARBONNEL	Cécile	14 février
SUBRA	Marie	29 mars
JEBARA	Tom	16 avril
ESQUIROL	Marion	20 juin
TACHON	Lilian	5 juillet
SAFFON	Marie	23 juillet
TAZZIOLI	Madhi	23 août
TAZZIOLI	Maé	23 août
BORREGO-NUNEZ	Pierre	29 août
MARTINER	Olivier	15 octobre
ARCHIDOIT	Alexandra	27 octobre
GAUDIERE	Isild	29 octobre

Mariages

LAURA URGATE	Wendy	VIRGOS	Laurent	31 mars
BARRAU	Estelle	HAMANT	Franc	28 juillet
GONZALES	Olivia	MONNIER	J- Pierre	8 septembre
MONTICELLI	M-Carmen	TESSEYRE	Frédéric	29 septembre
LELARD	Nathalie	PASCAL	Olivier	22 décembre

Décès

ARMENGAUD	Julie	Vve FAURE	12 janvier
BOURROUNET	François		24 février
MARTIN	Yannick		27 février
DOUBELS	Blanche	Vve DEFRANCE	3 mai
HIPPOLYTE	Sylvain		4 juin
FONTEILLE	Marie	Vve LAUTRE	24 juillet
ARMENGAUD	Jean-Marie		16 août
HOUDAYER	Bertrand		23 août
PRUDHOM	André		13 novembre



Hommage à Jules Villa

La municipalité a rendu hommage à l'homme public Jules Villa, élu municipal durant quatre mandats, de 1953 à 1977. En présence de la famille, du conseil municipal et des élus de l'époque, François Fournier a retracé son engagement citoyen au sein du conseil municipal et des associations locales et a déposé une plaque sur son caveau.

Né à Viellevigne en 1904, il apprend son métier de forgeron à Gardouch auprès de son oncle dès l'âge de 15 ans. Il lui succédera et restera l'artisan de la rue de la Forge jusqu'en 1990, date à laquelle le soufflet s'est définitivement arrêté. « C'est un homme de village qui avait du bon sens et son franc-parler » disait récemment Pierre Izard à l'occasion des vœux de la municipalité.

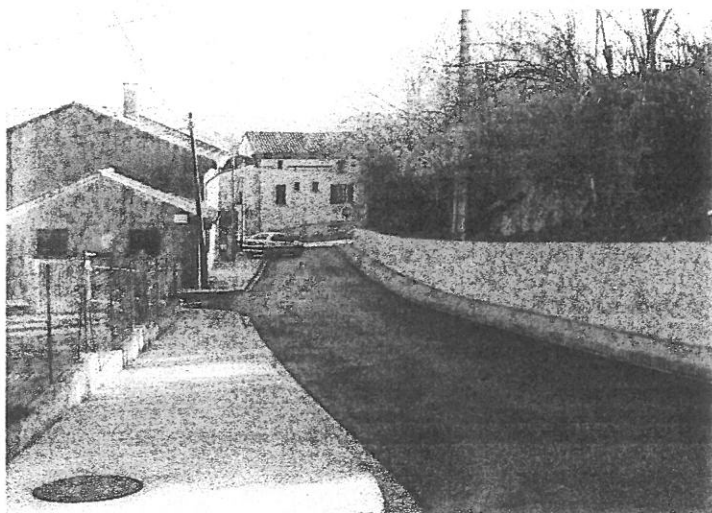
L'été dernier, on le voyait encore, assis sur un banc, rue de la République, en compagnie de ses amis retraités. Il avait gardé toute sa bonne humeur et son sens critique. A toute sa famille l'équipe municipale adresse ses plus sincères condoléances.

DERNIERE REALISATION

Le chemin des Coteaux à l'heure du bilan

Les travaux d'aménagement dans ce secteur très en pente assurent une circulation automobile plus aisée et un cheminement sur des trottoirs, pour les piétons. De plus, les eaux de ruissellement, récupérées par des grilles dont l'une est perpendiculaire à la chaussée, sont ensuite évacuées dans un réseau pluvial.

Cette première tranche de travaux, effectuée dans le cadre du pool routier, coûte 59 972 euros (393 395 francs). Elle est subventionnée à 46,25 % sur le prix hors taxe soit 23 191 euros (152 128 francs).



QUOI DE NEUF AU CONSEIL ...

Dénomination de nouvelles rues

Le souhait du Conseil Municipal est que chacun des Gardouchois soit en mesure d'indiquer le numéro (projet à l'étude) et le nom de la rue où il habite. Dans cette optique, quelques dénominations viennent aujourd'hui compléter celles qui existent :

- le Chemin du Crac dont une partie est urbanisée devient **rue de la Briqueterie**
- l'impasse, située en face de la poste et qui est perpendiculaire à la rue de la République s'appellera **Chemin des Vignes**
- le lotissement de l'Ecluse est pourvu de trois voies qui porteront le nom des trois bassins alimentant le Canal du Midi :
 - **rue de Saint Ferréol**
 - **rue du Lampy**
 - **rue des Cammazes**

Dans le même esprit, la zone paysagée située entre le lotissement et le canal s'appellera **Promenade des Bateliers**.

Projet d'éclairage du port

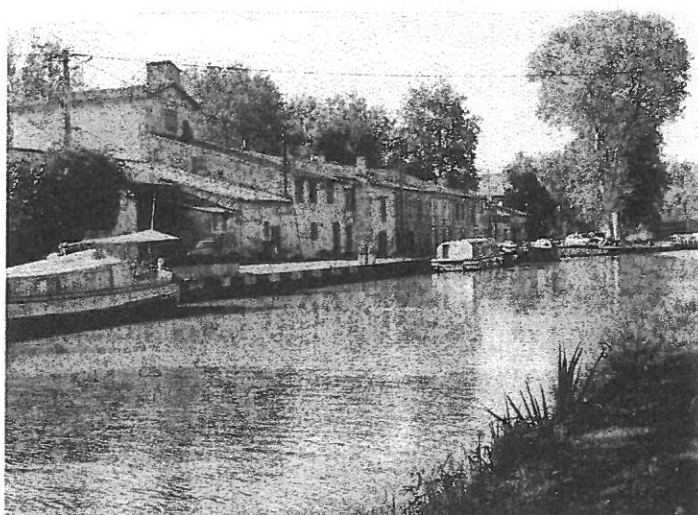
Les Voies Navigables de France (V.N.F.) ont un projet d'aménagement du port pour inciter les plaisanciers à faire escale.

Pour cela il est prévu d'installer des bornes d'amarrage sur lesquelles les bateaux pourront installer une liaison électrique et un approvisionnement en eau. A terme, il sera également possible de dépoter les eaux usées.

Le projet concerne aussi la mise en valeur des ouvrages (écluse, pont, arbres centenaires) par un éclairage approprié.

Conscient de l'atout que représente l'aménagement du site, qui rappelons le, est classé Patrimoine Mondial par l'U.N.E.S.C.O, le Conseil accepte de prendre en charge la consommation électrique annuelle (514,52 € ou 3375 F soit 3 % du budget éclairage public).

Parallèlement, la municipalité envisage d'améliorer l'éclairage du quai Riquet ainsi que celui de la route départementale Gardouch - Villefranche de l'entrée de l'agglomération, au lotissement de l'Ecluse.



INFO PRATIQUES

Stationnement : Les travaux d'aménagement de la rue de la République ont permis de réaliser de nouveaux trottoirs et des aires de parking. Nous vous demandons de ne pas stationner sur les dits trottoirs qui sont réservés aux piétons et particulièrement aux personnes qui poussent un landau.

Réalisation de travaux : Lorsque vous souhaitez effectuer tous travaux dans votre propriété, passez à la mairie pour connaître la réglementation et savoir si vous devez retirer un dossier d'autorisation de travaux ou une demande de permis de construire.

Constat de problèmes sur le domaine public : Saisissez la mairie par écrit ou passez au bureau pour le signaler

SPECTACLE DE COMEDIE, LE 23 FEVRIER PROCHAIN



Depuis quelques années nous nous efforçons *d'élargir le champ des manifestations* au côté des associations locales. C'est ainsi que, depuis deux ans, dans le cadre du festival Déodat de Séverac, nous avons organisé 3 concerts. Le 23 février prochain, en partenariat avec l'Association Familiale Rurale et le Comité des Fêtes, nous vous proposons un spectacle de théâtre.

Il s'agit d'une comédie, «*la Balade des Planches* » de Jean-Paul Alègre par le «*Cube Théâtre* » de Villeneuve-la-Comptal. Cette troupe d'amateurs, fondée il y a deux ans, est animée par deux professeurs retraités, passionnés de théâtre, qui ont monté plus de 40 spectacles avec leurs élèves du lycée Jean Durand de Castelnaudary.

La «*Balade des Planches* » se compose *de sept pièces courtes* sur le thème du théâtre. Les 7 acteurs plongent dans un méli-mélo subtil de personnages et d'intrigues parce qu'ils sont à la recherche de la bonne réplique plutôt que du bon texte.



Quel talent ont ces comédiens! Ils vous détendront et vous feront rire tout au long d'un spectacle accessible à tous ainsi qu'aux enfants.

Les organisateurs ont vu ce spectacle et l'ont vraiment aimé. Ils vous donnent rendez-vous *le samedi 23 février, à 21 heures, à la salle polyvalente*. Pour les adultes, la participation aux frais est de 5 euros.